

neut pas le marquis de Jussieu dans l'obligation de jeter de nouveau les yeux sur la carrière des armes, et il y rentra, en 1744, comme major-général de la légion portugaise, sous un ordre du gouvernement français. Promu, en 1745, chef de l'escadron du 2<sup>e</sup> corps de cavalerie, il fit, en cette qualité, la campagne de Rhénan, et y eut de manière à mériter la décoration de la légion d'honneur, qui lui fut accordée à Nancy. Il fit aussi la campagne célèbre de la grande-armée, en 1792; on trouve à toutes les affaires qu'y eut le 2<sup>e</sup> corps, et particulièrement à la bataille de Malschermersdorf. Il fut des derniers à quitter cette position, lorsqu'on l'abandonna pour continuer la retraite. Après avoir supporté, avec autant de force que de courage, tous les dangers de cette retraite, il arriva, en janvier 1793, à Clagen, sur l'Elbe, avec les débris de son corps d'armée, dont il trouva les restes dispersés. Il le porta de La Tour-Waldbourg, après que le commandement du 2<sup>e</sup> corps de cavalerie, demandé par le marquis de Jussieu pour son chef d'Etat-major-général; et ce fut en cette qualité que M. de Jussieu fit la campagne de 1793, qui s'ouvrit, au mois de décembre, par le passage de l'Elbe, à Magdebourg. Il déclara une opération qui eurent deux succès dans le Hanô, sous les ordres du prince Baglioni, commandant en chef. Le 1<sup>er</sup> corps de cavalerie se trouva à la grande-armée, la nuit du jour où fut livrée la bataille de Lützen; et le mouvement qu'il fit par la droite de l'ennemi occasiona à déterminer la retraite de ce-derrière. Pendant l'armistice qui fut fait, le marquis de Jussieu fut nommé au commandement d'une brigade de cavalerie, qu'on le chargea d'organiser. Il fit venir, à Leipzig, tous les détachements venant de France, et parvint à compléter à régiments d'artillerie trois chevaux blancs. Avec ces forces, il couvrit et défendit le pays, lorsque les facultés

étaient épuisées; et quand l'armée vint à Leipzig, il fut de la vengeance de tous les détachements placés avec ses arrières. Il eut ensuite le commandement de cavalerie, et vint à Mayence, le 2<sup>e</sup> novembre 1793. Il était destiné à prendre le commandement d'une brigade de cavalerie légère, forte de 3 régiments; mais le prince de Prusse ayant été bloqué, le 1<sup>er</sup> janvier 1794, le général Mouton, qui commandait dans cette circonstance, donna au marquis de Jussieu le commandement d'une telle brigade d'infanterie. Après le succès de cet en France, le prince de Prusse fut défilé, en mai 1794; et le marquis de Jussieu se rendit alors à Paris, où S. M. désigna le remplacement de son ancien service, au titre de général de division-général. à la formation nouvelle de l'armée de Mayence. Remis par en France, en mai 1794, le maréchal Soult, alors ministre de la guerre, chargea le marquis de Jussieu à Lyon, pour rejoindre S. M. R. Mouton. Il vint bientôt à Paris, à la suite de ce prince; et le jour de l'Elbe, qui avait remplacé au ministère le maréchal Soult, lui donna son passe de la haute confiance qu'il avait eu fait, en l'élevant, le 23 mars, pendant le commandement de la 1<sup>re</sup> division militaire (département du Nord). Le marquis de Jussieu eut dix postes d'inspects secrets et impostions, mais la rapidité des événements ne lui permit pas de les exercer. Après le passage du roi à Lille, et conséquemment aux tentatives étroitement surveillées par S. M. le marquis de Jussieu se rendit à Paris, où, pendant l'intermède, il resta ignoré, n'ayant de rapports qu'on ne veut que, comme lui, attendait le moment favorable pour venir au secours de la cause des Bourbons. Après les sept jours, il fut placé par le maréchal Dornier-Saint-Cyr, alors ministre de la guerre, en tête de colonne des inspecteurs de cavalerie. Le duc de Felice était resté à ce même ministère, à la fin de 1794, donna au marquis de Jussieu le commandement de la 1<sup>re</sup> division militaire. Ce gouvernement était l'un des plus importants de la France, surtout à cette époque où il fallait s'occuper, jusqu'à la conclusion des traités de paix avec les puissances allies, de la défense

des places fortes, et où les moyens d'y parvenir étaient presque nuls. Pendant la longue occupation du pays par les allies, et depuis leur départ, la tranquillité ne fut point troublée dans la 1<sup>re</sup> division militaire; et cela peut être attesté, au moins en grande partie, aux marches faites et tout à la fois méritées qui ont précédé le marquis de Jussieu. Le résultat qu'il tira, tout de suite des troupes étrangères, lui mérita des témoignages de reconnaissance et de satisfaction de la part des conventions allies; et il fut élevé par eux de la grade de commandeur de l'Ordre de Saint-Étienne de Lyon, et de la grand-croix de l'Ordre d'Autriche de l'Empire; S. M. Louis XVIII le nomma, le 10 novembre 1794, commandeur de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis (1). (Histoire militaire, Ministère, annales du temps.)

un CHAPPELAIN (Jean-Baptiste-Martin, comte), maréchal-de-camp, naquit le 1<sup>er</sup> juillet 1714. Il entra au service, le 5 janvier 1736, comme capitaine dans le régiment de Brès, et passa lieutenant au régiment de Saint-Brisac, en 1746. On le fit officier à la suite dans le régiment de dragons des volontaires de Brétagne, en 1776. Il se distingua à l'affaire d'Arles, sur le Waas, y eut le vic à son commandement, et fut blessé. Sa reconnaissance de sa conduite dans cette circonstance, on lui donna quatre ans de retraite, pour l'entretien de la suite de Saint-Louis. Il fut colonel, en 1781, et au Financière, en 1787, aux chœurs d'opéra de la garde nationale du roi. On le replaça dans la légion de Brétagne, en 1789, et il obtint une compagnie au régiment de Turenne, en 1792. Il fut avec plusieurs de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, en 1790. Ayant servi, en 1794, il entra, le même année, dans la compagnie de Carl-Ducques, en qualité de chef de section, et fit la campagne de

ministre catholique des Justices. Ce passage eut même le pain, et le titre de son employé était son ancien d'ancien; mais il fut celui de moins sur tel telle d'un et le titre de commandant de la suite.

(1) Le marquis de Jussieu a deux fois été nommé ministre, au titre d'un militaire royal, à propos par celui de principalisme au titre et honneur de M. le duc de Richelieu, ses ordres de chevalier et vic.